

déclarations en douane ; en 1899, sous les libéraux, ils ont eu 31.69 centins le minot, tel que constaté par les entrées en douane, ou 3.41 centins de plus qu'en 1896, sous les conservateurs.

Voilà la perte que l'introduction du blé-d'Inde en franchise a fait subir à nos cultivateurs !

Cette hausse de 3.41 centins le minot, sur une exportation de 10,752,992 minots, forme une somme de \$351,673, que les cultivateurs doivent à la politique de Sir W. Laurier. Comme les trois quarts de cette avoine, tout près, ont été achetés dans notre province, ce sont surtout les cultivateurs de la province de Québec qui bénéficient de la politique de l'administration libérale.

Nos gens ont du coeur et du bon sens : pourquoi mettraient-ils de côté les hommes qui leur procurent ces hausses dans les prix de leurs produits, pour les remplacer par les conservateurs, dont toute la politique est de taxer, de déplumer et d'écorcher le peuple ?

134

127712c